

# PRÉVENTION ET ALTERNATIVES À L'IVG

L'IVG est un problème de santé publique puisqu'il nécessite une prise en charge médicochirurgicale, elle-même à l'origine de nombreux risques pour la santé de la femme<sup>1,2</sup>. Son taux constant, voire en augmentation ces dernières années<sup>3</sup> témoigne de notre incapacité persistante à prendre en charge la question des grossesses imprévues de manière efficace.

## Prévention des IVG

### 1. Le paradoxe contraceptif

Bien connu et décrit par de nombreuses études<sup>4</sup>, ce « paradoxe contraceptif » décrit le fait que l'augmentation de la couverture contraceptive d'une population donnée, toutes méthodes confondues, ne fait pas diminuer le recours à l'IVG mais a plutôt tendance à l'augmenter. Ce paradoxe se vérifie dans l'ensemble des pays européens<sup>5</sup>.

L'explication individuelle est simple : lorsque du fait de sa contraception, une femme est déterminée à ne pas accueillir d'enfant, toute grossesse imprévue sera vécue comme indésirable et facilitera le recours à l'IVG. Toutes proportions gardées, mais avec le même mécanisme psycho-comportemental, on sait en dermatologie que les personnes souffrant de cancers cutanés liés à l'exposition au soleil sont aussi celles qui utilisent le plus de crèmes protectrices<sup>6</sup>. Lorsqu'on se croit prémuni d'un risque (ce que la contraception n'assure jamais à 100%), on se met plus facilement en situation de s'exposer à ce risque et on est en même temps moins prêt à en assumer les conséquences.

Un rapport du Centre d'Analyse stratégique de 2011 a pu affirmer : « Ainsi, l'utilisation importante de la contraception n'a pas permis de diminuer les recours à l'IVG »<sup>7</sup>. Comment, dès lors, éviter les grossesses non désirées ?

### 2. Une meilleure connaissance de leur corps par les femmes... Et les hommes.

La plupart des femmes ignorent tout de leur cycle et de son rythme. La très large diffusion contraceptive, le plus souvent sous forme de pilule oestro-progestative ne permet pas aux

---

<sup>1</sup> <https://www.passeportsante.net/fr/grossesse/Fiche.aspx?doc=ivg-medicamenteuse>

<sup>2</sup> <https://www.medisite.fr/conception-les-effets-secondaires-de-livg-chirurgicale.1235679.31153.html>

<sup>3</sup> En 2018, l'INED relève un ratio d'IVG jamais atteint jusqu'alors de 29 IVG pour 100 naissances vivantes.

<sup>4</sup> « Ainsi, l'utilisation importante de la contraception n'a pas permis de diminuer les recours à l'IVG » P.4 <http://archives.strategie.gouv.fr/cas/en/system/files/2011-06-09-contraception-na226.pdf>

<sup>5</sup> <http://media.aclj.org/pdf/Liberer-les-femmes,-une-critique-de-la-contraception,-rapport-complet,-juin-2019-ECLJ.pdf>

<sup>6</sup> <http://www.e3n.fr/cancers-de-la-peau-et-exposition-solaire>

<sup>7</sup> Ibid

femmes de connaître leur cycle naturel, leurs périodes de fécondité ou de non-fécondité cycliques, voire même de repérer une anomalie qui devrait les amener à consulter<sup>8</sup>.

A fortiori, les hommes ignorent dans leur très grande majorité le fonctionnement physiologique de leur épouse ou compagne et ne sont pas en mesure de s'engager avec elle dans une prise en charge naturelle et responsable de leur fécondité commune.

### 3. Une promotion des méthodes éco-responsables

L'échec des méthodes contraceptives à faire régresser le nombre d'IVG et l'impact environnemental très important des hormones oestroprogestatives (elles font partie des perturbateurs endocriniens et ne sont pas éliminées par les stations d'épuration de l'eau)<sup>9</sup> devraient nous encourager à développer des méthodes réellement efficaces et éco-responsables. Les méthodes dites naturelles de connaissance du cycle et de respect des périodes de fécondité sont non polluantes, réversibles, gratuites, nécessitent un court apprentissage, sont fiables lorsqu'elles sont bien utilisées, impliquent les deux membres du couple et sont fondées sur une véritable écologie de la sexualité. Des applis pour suivre le cycle, des tests d'ovulation et des appareils de lecture de fertilité se sont développés et permettent de mieux suivre son cycle par la femme, d'en connaître les périodes de fécondité et de non-fécondité et ainsi de différer une grossesse ou de favoriser sa survenue.

### 4. Repenser l'éducation sexuelle

L'éducation sexuelle parascolaire est le plus souvent comportementale avec comme seul fondement éthique le consentement, (alors que l'on sait que la liberté à consentir des mineurs est particulièrement influençable) conjugué à l'impératif de « l'avoir fait », selon l'expression des jeunes.

Le corps, son anatomie, sa transformation à la puberté, sa physiologie, ses rythmes, la manière dont survient la vie, sont traités en cours de SVT (CM, 4ème et 2de) et dissociés des informations précédentes. Si autant de femmes et d'hommes arrivés à l'âge adulte ignorent leur anatomie et leur physiologie, c'est sans doute que cette éducation dissociée (le comportement/le corps) est inadaptée. Les jeunes devraient pouvoir s'approprier les connaissances « scolaires » qui leur sont bien transmises mais non intégrées personnellement.

Elle devrait être donnée de manière répétée en fonction de la maturité et en associant les parents, premiers et principaux éducateurs de leurs enfants, particulièrement pour les plus jeunes. On se souvient du tollé sur les ABCD de l'égalité qui avaient été ressentis comme un contournement par certains parents.

---

<sup>8</sup> <https://fr.style.yahoo.com/regles-plaisir-sexuel-grossesse-les-femmes-sont-nombreuses-a-ne-pas-connaître-leur-corps-etude-gina-155806559.html>

<sup>9</sup> <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/perturbateurs-endocriniens>

## 5. Promouvoir des politiques publiques de soutien aux femmes enceintes et aux familles

**démunies** : les aides matérielles, financières, les maisons d'accueil maternelles, les modes de garde et les aides au logement , afin que la solution abortive ne soit pas l'unique issue envisageable en cas de grossesse imprévue.

## 6. Etudier les facteurs de risque de recours à l'IVG pour lutter contre ces mêmes facteurs de risque.

Comme pour tout problème de santé publique, il est nécessaire de promouvoir des travaux de recherche pour déterminer des catégories de population plus à risque de recourir à l'IVG en cas de grossesse inattendue. Par exemple, on sait que la déscolarisation des adolescentes augmente le risque de grossesse imprévue et d'IVG. De nombreuses autres catégories de population pourraient être déterminées, étudiées et des politiques préventives mises en place.

## B. Alternatives à l'IVG

### 1. Accueillir une grossesse imprévue

Lorsqu'une femme découvre qu'elle est enceinte sans l'avoir espéré, il s'agit d'une grossesse imprévue. *Cette grossesse imprévue sera-t-elle pour autant non désirée ?* Dans cette période de surprise, voire de désarroi de la femme qui se découvre enceinte et en mesure subitement toutes les implications, le « libre choix » est-il une éventualité unique ? Comment parler d'ailleurs de « libre choix » s'il n'y a pas d'alternative réaliste à l'IVG ? L'attitude du conjoint, des parents (pour les plus jeunes), d'une amie, des soignants ... est parfois déterminante. La femme n'est pas seule en cause, pas seule à être responsable et pas seule pour accueillir l'enfant : nous sommes tous concernés.

Notre société est-elle prête, collectivement, à aider les jeunes femmes à accueillir leurs enfants en leur donnant les moyens matériels, financiers, psychologiques, de garde à la naissance etc... dont elles ont besoin ? Des politiques alternatives doivent être développées pour exercer cette solidarité de manière efficace.

### 2. Connaître l'accouchement sous le secret

Très mal connu, voire entaché d'une image négative, l'accouchement sous le secret<sup>10</sup>, ou accouchement sous X, évoque l'abandon d'enfant alors que, depuis sa création en 1793, il permet de donner la vie à un enfant, de le protéger et de permettre à la femme qui y a recours d'accoucher dans des conditions sécurisées. Chaque année, il permet ainsi à 500 à 700 enfants de voir le jour, en France. Il gagnerait à être revalorisé dans l'esprit du grand public. Plus qu'un

---

<sup>10</sup> [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Accouchement\\_secret.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Accouchement_secret.pdf)

*abandon* d'enfant, la femme qui accouche sous X lui fait le *don* de la vie *donnant* ainsi à un couple en attente d'enfant par l'adoption de devenir parents à leur tour.

### 3. L'adoption

Le différentiel entre les parents titulaires d'un agrément d'adoption et le nombre d'adoptions annuel s'est beaucoup accentué depuis le début du 21<sup>ème</sup> siècle, rendant très aléatoire cette possibilité de devenir parents. 720 enfants pupilles de l'Etat ont été adoptés en 2018<sup>11</sup> alors que 614 enfants ont été adoptés en provenance de l'étranger<sup>12</sup>. Ces chiffres sont à rapprocher de celui du nombre d'agréments à l'adoption pour la même année qui est de 10800<sup>13</sup>. Tous les enfants adoptables trouvent des parents, et c'est heureux. Mais beaucoup d'hommes et de femmes capables de devenir parents par l'adoption ne rencontreront jamais l'enfant qu'ils espèrent.

#### En conclusion

*« Je le dis avec toute ma conviction : l'avortement doit rester l'exception, l'ultime recours pour des situations sans issue. Mais comment le tolérer sans qu'il perde ce caractère d'exception, sans que la société paraisse l'encourager ? Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme - Je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. » Simone Veil.*

---

<sup>11</sup> [https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/synthese\\_pupilles\\_31dec2018\\_juin2020.pdf](https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/synthese_pupilles_31dec2018_juin2020.pdf)

<sup>12</sup> <https://www.vie-publique.fr/en-bref/21944-adoption-letranger-614-enfants-accueillis-en-france-en-2018>

<sup>13</sup> [https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/note\\_chiffres\\_cles\\_annee2018\\_ok\\_0.pdf](https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/note_chiffres_cles_annee2018_ok_0.pdf)